



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E200626

VALABLE JUSQU'AU 27/11/2025

ÉDITÉ LE

22/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 301 340 584 07165

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 62155128

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

RUE DU LIEUTENANT DIDIER
52200 SAINTS-GEOSMES

Téléphone : 00 00 00 00 00

Fax : 00 00 00 00 00

Portable :

Site Internet :

E-mail : technique.est.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :

PONS BENOIT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	28/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	09/09/2025
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	09/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	28/11/2023
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	28/11/2023
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	28/11/2023
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	28/11/2023
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	28/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.